

MAIRIE DE CRAVANCHE

AVIS

Le conseil municipal de Cravanche se réunira en séance :

Lundi 14 juin 2021

à 18h00 en séance ordinaire

Salle du Conseil municipal,
2 rue Pierre et Marie Curie

Ordre du jour

1. Désignation d'un(e) secrétaire de séance
2. Compte-rendu de la séance du 12 avril 2021
3. Arrêté du Maire pris au titre de sa délégation du Conseil municipal
4. Montant de la RODP provisoire
5. Instauration de la TLPE par GBCA
6. Marché de la restauration scolaire
7. Ouverture d'un crédit relais-lotissement des Prés Timballots
8. Ouverture d'une ligne de trésorerie lotissement des Prés Timballots
9. Création d'un poste en CUI-CAE pour le service technique
10. Création d'un poste en contrat d'apprentissage pour le service administratif
11. Demande de subvention ACCA Cravanche

Public :

La séance du Conseil municipal est publique mais conformément au décret du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid 19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, la salle ne pouvant accueillir qu'un nombre de personnes restreint (jauge à 65%), le conseil sera ouvert uniquement à la presse et aux élus.

Le Maire,

Julien Coulon